Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

Secrétaire de séance : Madame CARTRON Pascale

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 58 Votants (dont 5 pouvoirs) : 0	L'an deux mille vingt six, le cinq novembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 30/10/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS, Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS, Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Joseph NEVEU - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG, Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Alexandre BODIN - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, François GERARD - GENNES SUR SEICHE, Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE, Serge BERGER - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Alexandra GOUSSET - , Frédéric LEJAS - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Anne-Marie MORLIER - MOULINS, Sophie HUNAULT - MOUSSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES, Pascal POIRIER - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL, Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Paul LAPAUSE - VITRE, Christine HEUDE - , Lionel LE MIGNANT - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Fabien LAMIRE - VITRE, Vanessa ALLAIN - VITRE, Philippe MAIGNAN - VITRE, Carine GERMOND - , Patrick PLANCHET - , Nadège LE FLOCH - , Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Elisabeth BRUN donne pouvoir à Teddy REGNIER, Pierre LEONARDI donne pouvoir à Paul LAPAUSE, Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Fabien LAMIRE, Sophie MARQUANT donne pouvoir à Lionel LE MIGNANT, Anne BRIDEL donne pouvoir à Carine GERMOND

Etaient absents :
Nathalie CLOUET, Arnaud DUPUIS, Hubert DESBLES, Michel ERRARD, Marie-Christine MORICE, Laurent FESSELIER, Joël TRAVERS, Jean-Yves LEBLANC, Frédéric MARTIN, Vincent SINOQUET, Laurence DELAUNAY, Pauline SEGRETAIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

- Compte-rendu des décisions prises par le Président depuis la séance du 17 septembre 2026 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil d'agglomération

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Conseil communautaire au Bureau et au Président ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2026_092 du Conseil d'agglomération du 10 avril 2026, relative à l'élection du Président de la communauté d'agglomération ;
Vu la délibération n° 2026_099 du Conseil d'agglomération du 10 avril 2026 relative aux délégations du Conseil d'agglomération au Président ;

Il vous est proposé de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président, depuis la dernière séance du Conseil d'agglomération du 17 septembre 2026 :

Numéros	Objet
	MARCHÉS PUBLICS (S. DOUABIN)
DP_2026_209	Modification n°3 du marché de réhabilitation et de remise en état de la piscine Aquatide d'Argentré-du-Plessis - Lot n° 12 : CVC – Plomberie – attribué à la société AXIMA REFREGIRATION (n°2025VC0187), pour la prise en compte de travaux supplémentaires, pour un montant de 12 229,00 € HT portant le montant du marché à 426 967,70 € HT.
DP_2026_210	Modification n°2 du marché de réhabilitation et de remise en état de la piscine Aquatide d'Argentré-du-Plessis - Lot n° 8 : Menuiserie intérieure – attribué à la société RENOUX MENUISERIE (n°2025VC0110), pour la fourniture et la pose de barillets sur organigramme existant, pour un montant de 2 131,71 € HT portant le montant du marché à 153 625,71 € HT.
DP_2026_211	Modification n°3 du marché de réhabilitation et de remise en état de la piscine Aquatide d'Argentré-du-Plessis - Lot n° 10 : Peinture, nettoyage – attribué à la société THEHARD PEINTURE (n°2025VC0112), pour la mise en peinture de la salle de réunion, pour un montant de 483,64 € HT portant le montant du marché à 21 234,13 € HT.
DP_2026_212	Avenant n°1 au marché subséquent de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées situé boulevard de la Liberté à Châteaubourg – attribué à la société Foucher Travaux publics et Bâtiments (n°2026VC0066), pour la suppression des certaines prestations, entraînant une moins-value de 18 941,50 € HT et portant le montant du marché à 165 767,80 € HT.
DP_2026_216	Modification n°4 du marché de réhabilitation et de remise en état de la piscine Aquatide d'Argentré-du-Plessis - Lot n° 11 : Traitement des eaux – attribué à la SAS GUIBAN (n°2025VC0113), pour le remplacement de la panoplie pédiluve, pour un montant de 1 762,40 € HT portant le montant du marché à 280 275,87 € HT.
DP_2026_219	Création de 4 postes de refoulements avec bassins tampons et réseaux associés à Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine et Saint-Didier - Lot n°1 : Travaux sur les postes de refoulement : Sélection des candidats.
DP_2026_222	Modification n°1 au marché de travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot n°10 : Métallerie – attribué à l'Atelier Création Métal (n°2025VC0130), pour l'installation d'un garde corps métallique sur la toiture terrasse et pour un montant de +6 736,84 € HT.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DP_2026_223	Modification n°2 au marché de travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot n°3 : Charpente bois - Couverture ardoise – attribué à l'entreprise TOURNEUX, relative à une moins-value concernant la restauration de la tête de cheminée et à une plus-value concernant la dépose et la restauration de la partie haute de tête de cheminée, la réalisation d'enduits à pierre, pour un montant total de + 9 282,50 € HT.
DP_2026_224	Avenant n°1 au marché subséquent à l'accord-cadre n°2025VC004 relatif au renouvellement réseaux eaux usées – eaux pluviales et à leur extension Louvigné-de-Bais, attribué à la société MAN TP, pour la fourniture et la pose de 2 regards carrés et pour un montant de +9 460,00 € HT.
DP_2026_225	Avenant n°1 au marché subséquent à l'accord-cadre 2024VC0146 relatif à l'élargissement de la chaussée et la création d'un accès entreprise – attribué à la société PIGEON TP, pour la réalisations de travaux supplémentaires et pour un montant de +6 829,88 € HT.
DP_2026_229	Modification n°4 au marché de réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot n°9 : Revêtement sols durs et muraux – attribué à la société BARBOT, relative à la fourniture et la pose de grilles de débordement entraînant une moins-value de 1 605,90 €.
DP_2026_230	Avenant n°1 au marché subséquent à l'accord-cadre 2025VC0004 relatif aux travaux d'extension des réseaux eaux usées -eaux pluvialessur deux secteurs de la zone agglomérée de Gennes-sur-Seiche – attribué à la société PIGEON TP, pour la réalisations de travaux supplémentaires et pour un montant de +888,40 € HT.
DP_2026_231	Modification n°2 de l'accord-cadre de services d'entretien des espaces publics extérieurs des Zones d'Activités Économiques (ZAE) communautaires Lot n°1 : Nettoiement mécanisé de la voirie ainsi que nettoiement des panneaux de signalisation et totem – attribué à la société La Leudières Prestations de Services (LPS), et relative à l'actualisation de l'indice de révision des prix et modification en conséquence la formule de variation des prix (sans impact financier).
2026VC0064	Installation d'un contrôle d'accès dans les bâtiments de Château-Marie par la société ERYMA, sise à Couëron (44), pour un montant de 37 390,75 € HT.
2026VC0097	Marché de travaux pour la création de 4 postes de refoulements avec bassins tampons et réseaux associés à Châteaubourg, Saint-Jean sur Vilaine et Saint-Didier, de divers réseaux de refoulement et gravitaires vers la nouvelle STEP de Châteaubourg et démolition de la STEP actuelle - Lot n°2 : Travaux sur les réseaux de refoulement et réseaux gravitaires, attribué à la société PIGEON TP, sise à Argentré du Plessis (35), pour un montant de 661 776,43 € HT.
2026VC0103	Marché de travaux d'aménagement de la salle de classe du 1er étage du campus de Vitré – Plafonds suspendus/ cloisons modulaires - attribué à la société Morand Berree, sise à Saint-Jacques de la Lande (35), pour un montant de 33 675,90 € HT.
2026VC0104	Marché de travaux d'aménagement de la salle de classe 1er étage du campus de Vitré – Revêtement de sol - attribué à la société THEHARD, sise à Vitré (35), pour un montant de 21 034,02 € HT.
2026VC0128	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un ancien site industriel et la création d'une pépinière d'entreprises et d'un campus à Vitré - Marché subséquent n°2, portant sur la mission de base relative à la création d'une cuisine pédagogique, attribué au titulaire de l'accord-cadre, la société CF ARCHITECTURE, sise à port Brillet (53), pour un montant de 27 099,33 € HT (forfait provisoire).
2026VC0130	Marché subséquent à l'accord-cadre 2025VC004 pour des travaux d'extension du réseau eaux usés entre le poste du Point du jour et la mairie de Drouges - attribué à la société Fouchet Travaux Publics et Bâtiments, sise à Saint-Pierre La Cour - pour un montant de 99 961,80 € HT.
2026VC0134	Marché pour la réalisation, l'impression et la distribution du Journal de Vitré Communauté - Lot n°1 : Mise en page – attribué à la SAS LAND, sise à Cesson-sévigné (35) - pour un montant de 20 000 € HT par période d'un an et reconductible une fois.
2026VC0135	Marché pour la réalisation, l'impression et la distribution du Journal de Vitré Communauté - Lot n°2 : Impression – attribué à la société ILD, sise à Wancourt (62) - pour un montant de 46 000 € HT par période d'un an et reconductible une fois.
2026VC0136	Marché pour la réalisation, l'impression et la distribution du Journal de Vitré Communauté - Lot n°3 : Distribution – attribué à La Poste SA (mandataire) et Médiaposte SAS (cotraitant), pour un montant de

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	32 000 € HT par période d'un an et reconductible une fois.
2026VC0137	Prestation de raccordement en tarif jaune du côté « pôle enseignement » du Campus de Vitré, par la société ENEDIS, sise à Puteaux (92), pour un montant de 22 699,44 € HT.
2026VC0138	Prestation de raccordement au réseau d'électricité de la Galiénais par la société ENEDIS, sise à Puteaux (92), pour un montant de 7 300,80 € HT.
2026VC0139	Prestation de travaux pour la remise en état de la menuiserie suite au cambriolage de la piscine du Bocage par la société CC Menuiseries, sise à Erbrée, pour un montant de 5 702,00 € HT.
2026VC0140	Réfection du sol dans la salle d'arts plastiques du Centre des Arts de Châteaubourg par la société LEBLOIS, sise à Saint-James (50), pour un montant de 11 912,00 € HT.
2026VC0141	Contrat de prestation de service conclu avec l'association BMX Pays de Vitré, sise à Vitré, dans le cadre du cycle « Savoir Rouler A Vélo », pour un montant de 6 000 € net/ an et une durée de 3 ans.
2026VC0142	Réalisation d'une étude d'impact bruit/ odeurs de la station d'épuration de Vitré par la société SIXENSE, sise à Vaulx-en-velin (69), pour un montant de 5 200,00 € HT.
2026VC0143	Remplacement des grilles (tâchées) situées autour des bassins de la piscine Aquatide par la société EMCO, sise à Dampierre, pour un montant de 11 611,10 € HT.
2026VC0144	Installation de 3 bornes pour le rechargement des véhicules électriques à Torcé par la société SORELUM, sise à Saint-Berthevin (53), pour un montant de 29 885,00 € HT.
2026VC0145	Marché pour une prestation d'assurance Dommages ouvrage pour la piscine Aquatide d'Argentré du Plessis, attribué au groupe SMA BTP, sis à Rennes (35), pour une durée de 10 ans et un montant de prime annuelle de 36 188,45 € HT.
2026VC0146	Marché de travaux pour la réfection de la voirie, suite aux travaux de réhabilitation du réseau eaux usées réalisés boulevard de la Liberté à Châteaubourg, attribué à la société EUROVIA, sise à Bruz (35), pour un montant de 14 540,50 € HT.
2026VC0147	Réparation du toit du bâtiment Lactalis sis à Torcé par la société ATTILA, sise à Argentré du Plessis (35), pour un montant de 9 985,97 € HT.
2026VC0148	Travaux de terrassement et de sécurisation du site de la Galiénais par la SARL SAUDRAIS, sise à Saint-Aubin des Landes, pour un montant 5 403,02 € HT.
2026VC0152	Licences solution informatique « Avant de cliquer » - Acquisition d'un outil de sécurité informatique lié à l'usage de la messagerie via la Canut auprès de la société SCC, sise à Saint-Herblain (44), pour un montant de 12 866,23 € HT.
2026VC0153	Acquisition de 18 poteaux pour les arrêts de bus des zones d'activités de Vitré Communauté auprès de la société SELF SIGNAL, sise Cesson-Sévigné (35), pour un montant de 14 382,00 € HT.
2026VC0154	Contrat de prestation de service conclu avec l'association TREMPLIN, sise à Vitré, dans le cadre du cycle « Savoir Rouler A Vélo », pour un montant de 6 000 € net/ an et une durée de 3 ans.
2026VC0155	Modification n°1 du PLU de la commune du Pertre par la SARL ATELIER D'YS, sise à La Mézière (35), pour un montant de 8 100,00 € HT.
2026VC0156	Mise en compatibilité N°1 du PLU de la commune d'Etrelles par a SARL ATELIER D'YS, sise à La Mézière (35), pour un montant de 8 700,00 € HT.
2026VC0157	Modification n°1 du PLU de la commune de Vergéal par la société ALTEREO, sise à basse-Goulaine (44), pour un montant de 5 779,00 €HT.
2026VC0158	Révision allégée du PLU de la commune d'Erbrée par la société ATELIER URBAIN, sise à Lannion (22), pour un montant de 9 625,00 € HT.
2026VC0160	Campus de Vitré – Travaux pour l'accueil d'entreprise(s) : Gros œuvre, par la société PLANCHAIS, sise à Etrelles (35), pour un montant de 5 900,00 €.
2026VC0161	Campus - Travaux pour l'accueil d'entreprise(s) : Fourniture et pose de cloisons et plafonds, par la société COCONIER, sise à Vitré, pour un montant de 29 541,81 € HT.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

2026VC0162	Campus de Vitré - Travaux pour l'accueil d'entreprises : Menuiserie intérieure par la SAS Fadier, sise à Argentré-du-Plessis (35), pour un montant de 5 559,00 € HT.
2026VC0163	Campus de Vitré - Travaux pour l'accueil d'entreprises : Revêtements de sols et peintures par SAS SMAP, sise à Cesson-Sévigné, pour un montant de 10 652,55 € HT.
2026VC0164	Campus de Vitré - Travaux pour accueil d'entreprises : Plomberie par la société Axima Réfrigération, sise à Saint-Jacques-de-la-Lande, pour un montant de 34 940,00 € HT.
2026VC0165	Campus de Vitré - Travaux pour l'accueil d'entreprises : Électricité par la société Sylvestre Energies, sise à Etrelles (35), pour un montant de 37 796,16 € HT.
2026VC0166	Campus de Vitré - Travaux pour l'accueil d'entreprises : Fermeture industrielle par la société KLOZ, sise à Saint-Gilles (35), pour un montant de 5 906,58 € HT.
2026VC0167	Modification du PLU de la commune de Marpiré par la SARL ATELIER D'YS, sise à La Mézière (35), pour un montant de 5 200,00 € HT.
2026VC0168	Marché de travaux de vidange des lagunes de l'ancienne station d'épuration de Saint-Aubin-des-Landes attribué à la société CHARIER, sise à Rennes (35), pour un montant de 37 742,00 € HT.
2026VC0170	Marché de travaux d'aménagement de la salle de classe du 1er étage du campus de Vitré – Chauffage, rafraîchissement, ventilation par la société AXIMA REFREGIRATION, sise à Saint-Jacques de la Lande (35),pour un montant de 14 686,00 € HT.
2026VC0172	Prestation d'études géotechniques pour le transfert des eaux usées de la commune de Vergéal vers la commune de Bais par la société ECR Environnement, sise à La Chapelle-des-Fougeretz (35), pour un montant de 12 980,00 € HT.
2026VC0173	Réalisation du magazine touristique de Vitré Communauté - « Le Mag n°7 » par l'agence L'OURS EN PLUS, sise Les Rives de l'Yon (85), pour un montant de 7 480,00 € HT.
2026VC0174	Location groupe électrogène pour le Campus de Vitré (mois d'octobre, novembre et décembre 2026) auprès de la société Vinci Portes de Bretagne - Ouest maintenance, sise à Pacé (35), pour un montant de 35 124,44 € HT.
2026VC0175	Achat de carburant pour le groupe électrogène installé au Campus de Vitré (mois d'octobre, novembre et décembre 2026) auprès de la société Vinci Portes de Bretagne - Ouest maintenance, sise à Pacé (35), pour un montant de 29 700,00 € HT.
2026VC0176	Contrôle de l'état des réseaux d'eaux usées pour la ville de Vitré (suite à des travaux de réhabilitation) par la société Ortec Environnement, sise à Saint Aubin-du-Cormier (35), pour un montant de 11 335,70 € HT.
2026VC0178	Travaux de remplacement du dégrilleur de la station d'épuration de Mondevert par la société SUEZ, sise à Ploumagoar (22), pour un montant de 40 429,00 € HT.
2026VC0179	Travaux de remplacement du dégrilleur de la station d'épuration de Châteaubourg par la société VEOLIA, sise à Vitré, pour un montant de 36 644,00 € HT.
FINANCES (S. DOUABIN)	
DP_2026_221	Régie de recettes Piscine de La Guerche de Bretagne Modification n°3 à la décision de la Présidente n°2021_122 du 6 mai 2021 - modification de l'article 1 de la décision n° 2024_074 du 14 mars 2024 est modifié comme suit : « Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 85 000€ dont 6000€ en numéraires»
DP_2026_220	Budget annexe ENR - Virement de crédits n°1_2026 - Le solde des enveloppes de fongibilité pour dépenses imprévues avant cette décision est le suivant :

Section	Solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité
Fonctionnement	3 285,00 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	Investissement : 125 831,25 € Article Unique : de procéder aux virements de crédits suivants : **BUDGET ENR– Virement de crédit n°1** **Fonctionnement** Chapitre Opération / Article / Libellé / Dépenses / Recettes 011 – FINANCES - 70 - 627 - EOLE - PEHAR – Services bancaires et assimilés – 1 550,00 € – 66 – FINANCES - 70 - 6688 - EOLE - PEHAR – Autres charges financières – -1 550,00 € – Transfert des crédits nécessaires au paiement de la commission d'engagement relative au prêt pour le financement du projet éolien du Harault **Total fonctionnement** – **0,00 €** – **0,00 €**
DP_2026_228	Régie de recettes "Piscine Bocage - Vitré" : Modification n°2 à la Décision du Président n° DP_2023_142 du 18 juillet 2023 relative à la création de cette régie Modification de l'article 9 de la décision du Président n° DP_2023_142 du 18 juillet 2023 est modifié comme suit : « Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 250 000€ dont 10 000€ en numéraire»
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (P. LEONARDI)	
DP_2026_233	Campus de Vitré - Conclusion d'un bail civil entre Vitré Communauté et le lycée ANTOINE DE SAINT EXUPERY ou toute société tierce s'y substituant selon les termes suivants : - surface louée : 133,82 m² au premier étage du bâtiment ; - à compter du 1er octobre 2026 pour se terminer le 31 juillet 2027 ; - loyer : 1 605,84 € HT / mois ; - charges locatives forfait mensuel de 200,73 € HT, réactualisées en fin d'année en fonction des dépenses réellement constatées et calculées au prorata de la superficie privative occupée.
DP_2026_234	Campus de Vitré - conclusion d'un bail civil entre Vitré Communauté et la société AGROM SERVICES ou toute société tierce s'y substituant selon les termes suivants : - surface louée : 94,10 m² au premier étage du bâtiment ; - à compter du 1er septembre 2026 pour se terminer le 31 août 2027 ; - loyer : 564,60 € HT / mois ; - charges locatives forfait mensuel de 141,15 € HT, réactualisées en fin d'année en fonction des dépenses réellement constatées et calculées au prorata de la superficie privative occupée.
AFFAIRES FONCIÈRES (M. SAUVAGE)	
DP_2026_206	Acquisition des parcelles AB n°19p et 416p situées à Châteaubourg, d'une surface approximative de 10 730 m², au prix de 3,50 € HT/ m² - Projet station d'épuration
DP_2026_215	Acquisition des parcelles A n°1738p et A n°1750p situées à Saint-Jean-sur-Vilaine, d'une surface approximative de 850 m², au prix de 1 € symbolique - Création d'un poste de refoulement
PRATIQUES SPORTIVES – JEUNESSE DÉVELOPPEMENT DE LA RANDONNÉE (F. BELLOIR)	
DP_2026_202	Convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine Aqua'Va à la Guerche-de-Bretagne, auprès de l'association Aqua Club, les 4 et 5 décembre 2026, dans le cadre du Téléthon.
DP_2026_203	Demande de subvention au titre du dispositif Mob Sport pour le financement de navettes mises en place lors de la Classic Vélox Adélie de Vitré 2026 d'un montant de 4 404,40€
DP_2026_204	Mise à disposition de la base de loisirs au profit du trail Muco du 2 au 4 octobre 2026 à titre gracieux

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_331-DE

DC_2026_331

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DP_2026_217	Mise à disposition de la base de loisirs au profit de l'association Terre Happy Vitré, les 24 octobre et 21 novembre 2026, à titre gracieux
CULTURE A. LEMERCIER	
DP_2026_205	Mise à disposition de la salle Fauré du Conservatoire de musique et d'art dramatique, au profit de l'hôpital de jour « La Valière », à titre gracieux, tous les mardis de 14h à15h30 pendant les périodes soclaires 2026/2027
DP_2026_213	Mise à disposition de l'exposition « Jean Hervagault », au profit de la commune de Val d'Izé, du 9 octobre au 17 novembre, à titre gracieux
DP_2026_214	Mise à disposition de l'auditorium du Centre des arts à Châteaubourg au profit de l'association FFF BRASS BAND, à titre gracieux, tous les mardis du 6 octobre 2026 au 22 juin 2027

Les membres du Conseil d'agglomération, prennent acte de cette information.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
9 nov. 2026

La Secrétaire de séance,
Pascale CARTRON

Signé par Pascale CARTRON
12e vice-présidente en charge de la santé, du CLS, du RSA, de l'insertion et du TAGV
12 nov. 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.